

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
de Mulhouse

SIVOM DE LA REGION MULHOUSIENNE
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE D'ADMINISTRATION

sous la présidence de M. Jean ROTTNER,
Président

Séance du 12 décembre 2017

Nombre de présents :	60	<u>Date de convocation et d'expédition :</u> 6 décembre 2017
Nombre de droits de votes :	96	
Pour :	96	
Contre :	0	
Abstention :	0	
		n° DL12122017-AGF-03

Présents (60) : MM. BAUER, BOURGUET, BROMBACHER, Mme BUCHERT, MM. CENTLIVRE, CHAPRIER, DUMEZ, DUSSOURD, EBERLIN, EICHER, FISCHER, FREY, Mmes GASSER, GRISEY, MM. GRUN, HATTENBERGER, HAUSS, HAYE, HILLMEYER, HIRTH, IFFRIG, ISSELE, IVAIN, JOURDAIN, JULIEN, Mme KEMPF, M. KIMMICH, Mme KLAKOSZ, MM. KOLB, LAUGEL, LECONTE, Mme LUTZ, MM. MAITREAU, METZGER, Mmes MILLION, MIMAUD, MM. MUTH, NICOLAS, NOTTER, Mme PLAS, MM. POCHON, POWIELAJEW, RAPP, RICHERT, ROTTNER, SCARAVELLA, Mme SCHELL, M. SCHNEBELEN, Mme SORNIN, M. SPIEGEL, Mme STIMPL, MM. STOCKER, STRIFFLER, STURCHLER, TOME, VOGT, WEISBECK, WEISS, WISS, WOLF

Excusés (33) : Mme BAMOND, MM. BERBETT, BERGDOLL, BITSCHENE, BLANGENWITSCH, BOCKEL, ENGASSER, FREUDENBERGER, FUCHS, GOEPFERT B., GOEPFERT G., Mme GROFF, MM. HOME, HUBER, Mme JENN, MM. JORDAN, LICHTENSTEGER, MOSSER, Mme MOTTE, MM. NEUMANN, NOBEL, PULEDDA, RAMBAUD, Mme RAPP, M. SALZE, Mmes SCHMIDLIN BEN M'BAREK, SCHWEITZER, STRIFFLER, MM. TRIMAILLE, WALTER, WILLEMANN, Mmes WINNLEN, ZELLER

Absents (4) : Mmes GERHART-GROH, OTT, MM. OTTER, SCHILLINGER

Ont donné procuration (8) : MM. HOME, LICHTENSTEGER, Mme MOTTE, MM. NEUMANN, RAMBAUD, Mme STRIFFLER, M. WILLEMANN, Mme ZELLER

Assistaient en outre à la séance : MM. OCHSENBEIN, NAZON, ARLOTTI, FRITZ, WILLGALLIS, Mmes CHEVALIER, ZWEIGARDT, SCHILLINGER du syndicat.

M. OCHSENBEIN est désigné secrétaire de séance par l'assemblée.

Point n°4 de l'ordre du jour
Vote du budget primitif de l'exercice 2018

Monsieur le Président expose,

Le présent projet est arrêté à :

▪ en fonctionnement	en dépenses et en recettes	54 797 600 €
▪ en investissement	en dépenses et en recettes	24 041 800 €
Total budgets 2018		78 839 400 €

Le budget du syndicat est composé d'un budget principal et de 3 budgets relatifs à chacune des missions qui incombent à notre Syndicat.

1 - BUDGET GENERAL (M14 TTC) - 16/00

En ce qui concerne le budget principal, il comprend toutes les dépenses et recettes relatives au bon fonctionnement du Syndicat.

Section de fonctionnement

DEPENSES 2018	2 263 600 €
RECETTES 2018	2 263 600 €

Les dépenses inscrites permettront de couvrir pour l'essentiel :

▪ les remboursements de salaires et charges	1 321 200 €
▪ les indemnités des élus et charges	193 000 €
▪ les amortissements	21 500 €
▪ les remboursements de charges d'assistance à m2A	350 000 €
▪ et toutes les charges relatives aux locaux administratifs dont le syndicat est propriétaire (énergie, fournitures administratives, charges de copropriété, assurances, entretiens des locaux ...)	333 900 €
▪ Le virement à la section d'investissement	44 000 €

Les dépenses de fonctionnement sont couvertes par :

▪ le remboursement des budgets des différentes missions	2 258 000 €
▪ la quote-part de loyer et de charges locatives remboursées par le syndicat locataire qu'est le SIFAM.	5 600 €

Section d'investissement

DEPENSES 2018	67 000 €
RECETTES 2018	67 000 €

Les dépenses d'investissement 2018 concernent :

▪ l'acquisition de matériel de bureau et informatique et de logiciels	17 000 €
▪ l'acquisition de caves	30 000 €
▪ l'acquisition de véhicule de service	16 000 €
▪ le remplacement de mobilier	4 000 €

Ces dépenses sont couvertes par :

▪ la dotation aux amortissements	21 500 €
▪ le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (F.C.T.V.A.)	1 500 €
▪ l'autofinancement	44 000 €

2 - BUDGET TRAITEMENT DES RESIDUS URBAINS (M14 HT) - 16/03

Section de fonctionnement

DEPENSES 2018	26 254 000 €
RECETTES 2018	26 254 000 €

Les principales dépenses de fonctionnement concernent pour l'essentiel :

▪ les charges d'exploitation de l'usine d'incinération de Sausheim et du Centre de Tri ainsi que les filières de traitement extérieures (déchets verts, gravats, bois) et consommation électrique.	21 500 000 €
▪ l'étalement de l'indemnité de remboursement anticipé	841 700 €
▪ le virement à la section d'investissement	1 287 000 €
▪ les intérêts d'emprunts	680 000 €
▪ l'amortissement	685 000 €
▪ les impôts fonciers et taxes	380 000 €
▪ le remboursement du budget général	367 500 €
▪ le remboursement d'autres organismes	230 100 €
▪ la provision pour risques et charges	191 200 €
▪ divers	91 500 €

Les recettes proviennent essentiellement :

▪ des participations intercommunales (idem 2017)	9 850 000 €
▪ de la redevance pour le traitement des déchets	5 600 000 €
▪ de l'incinération des boues de la station d'épuration de Sausheim	2 700 000 €
▪ des redevances déchets industriels	2 195 000 €
▪ de la revente d'énergie	3 830 000 €
▪ du remboursement du budget assainissement	1 000 000 €
▪ de l'étalement du fonds de soutien	450 000 €
▪ de pénalités électriques	320 000 €
▪ de la location du centre de tri	239 000 €
▪ de la vente de marchandises	20 000 €
▪ de la reprise de subventions	50 000 €

Section d'investissement

DEPENSES 2018	6 832 000 €
RECETTES 2018	6 832 000 €

Sont prévues cette année les dépenses suivantes :

▪ le remboursement d'emprunts	2 282 000 €
▪ la pose d'échangeurs thermiques à l'usine d'incinération	2 600 000 €
▪ la réhabilitation de la décharge de l'Eselacker	1 600 000 €
▪ le raccordement pour la méthanisation	300 000 €
▪ la reprise de subventions	50 000 €

Ces dépenses sont financées de la manière suivante :

▪ l'autofinancement	1 287 000 €
▪ la dotation prévisionnelle d'emprunt	3 287 100 €
▪ les subventions	540 000 €
▪ les amortissements	685 000 €
▪ la provision pour risques et charges	191 200 €
▪ l'opération d'ordre (étalement Indemnité de remboursement anticipé)	841 700 €

3 - BUDGET COLLECTE SELECTIVE DE DECHETS (M14 HT) - 16/04

Section de fonctionnement

DEPENSES 2018	10 805 000 €
RECETTES 2018	10 805 000 €

Les dépenses de fonctionnement correspondent pour l'essentiel :

▪ aux règlements des prestataires de service pour l'exploitation des déchèteries et des différents réseaux de collecte du verre, du papier et des bouteilles plastique sur la voie publique	6 675 000 €
▪ aux remboursements d'autres organismes au titre des transports et vidanges	1 860 000 €
▪ aux charges de personnel (remboursement budget général, ambassadeurs du tri et gardiens de déchèteries)	1 001 000 €
▪ aux charges du budget général	196 000 €
▪ aux achats de sacs jaunes, de sacs biodéchets et actions PLP	165 000 €
▪ à la dotation aux amortissements	513 000 €
▪ aux entretiens et réparations des conteneurs et déchèteries	75 000 €
▪ au remboursement de l'emprunt	48 000 €
▪ au virement à la section d'investissement	95 820 €
▪ divers	176 180 €

Les recettes proviennent principalement :

▪ de la participation des intercommunalités	5 200 000 €
▪ de la participation des Eco organismes	3 800 000 €
▪ de la vente de marchandises	1 800 000 €
▪ divers	5 000 €

Section d'investissement

DEPENSES 2018	1 357 800 €
RECETTES 2018	1 357 800 €

Des dépenses prévues concernent :

▪ le renouvellement de conteneurs aériens et l'installation de conteneurs enterrés	235 000 €
▪ la poursuite de la conteneurisation	400 000 €
▪ la déchèterie à Kingersheim	100 000 €
▪ l'aménagement de déchèteries	300 000 €
▪ le remboursement de l'emprunt	100 000 €
▪ l'acquisition d'un terrain pour la déchèterie de Rixheim	150 000 €
▪ l'achat de conteneurs pour autres collectivités	72 800 €

Des recettes proviennent :

▪ de la dotation prévisionnelle d'emprunt	646 180 €
▪ des amortissements	513 000 €
▪ de remboursement de conteneurs	72 800 €
▪ de l'autofinancement	95 820 €
▪ de subvention	30 000 €

4. BUDGET ASSAINISSEMENT (M49TTC) – 16/05

Section d'exploitation

DEPENSES 2018	15 475 000 €
RECETTES 2018	15 475 000 €

Les dépenses d'exploitation correspondent pour l'essentiel :

▪ aux charges à caractère général	11 029 200 €
▪ <i>dont : exploitation des stations d'épuration</i>	4 500 000 €
▪ <i>traitement des boues</i>	3 000 000 €
▪ <i>consommations électriques</i>	880 000 €
▪ <i>redevance occupation du domaine public</i>	1 000 000 €
▪ <i>divers besoins liés à l'exploitation</i>	1 649 200 €
▪ à l'amortissement	1 611 250 €
▪ aux intérêts des emprunts	430 000 €
▪ au remboursement du budget général (salaires et charges)	930 000 €
▪ au remboursement à la mission TRU	1 000 000 €
▪ au virement à la section d'investissement	221 550 €
▪ aux charges diverses	253 000 €

Ces dépenses sont financées de la manière suivante :

▪ la redevance d'assainissement collectif	11 110 000 €
▪ les primes d'épuration Agence de l'Eau	1 300 000 €
▪ la redevance d'occupation des domaines publics	990 000 €
▪ les autres redevances et droits	1 981 900 €
▪ <i>dont : industriels conventionnés</i>	1 005 000 €
▪ <i>matières de vidanges</i>	230 000 €
▪ <i>PFAC</i>	200 000 €
▪ <i>Contribution BVD</i>	300 000 €
▪ <i>Facturation de travaux</i>	153 000 €
▪ <i>divers</i>	93 900 €
▪ la reprise de subventions	93 100 €

Section d'investissement

DEPENSES 2018	15 785 000 €
RECETTES 2018	15 785 000 €

Les principales dépenses d'investissement se répartissent de la manière suivante :

▪ le remboursement des emprunts	1 044 600 €
▪ les travaux	14 247 300 €
▪ <i>dont : méthanisation</i>	<i>5 315 000 €</i>
▪ <i>travaux et génie civil dans les stations</i>	<i>1 285 000 €</i>
▪ <i>gestion dynamique des réseaux</i>	<i>4 610 000 €</i>
▪ <i>travaux réaménagement des réseaux</i>	<i>3 037 300 €</i>
▪ la reprise de subventions	93 100 €
▪ l'acquisition de terrain	50 000 €

Ces travaux sont financés de la manière suivante :

▪ les amortissements	1 611 250 €
▪ les subventions et dotations	3 877 125 €
▪ la prévision d'emprunts	8 835 645 €
▪ la récupération de TVA	635 430 €
▪ la subvention de l'Agence de l'Eau pour les réhabilitations d'ANC	54 000 €
▪ les pénalités pour l'épauisiseur	200 000 €
▪ l'autofinancement	221 550 €

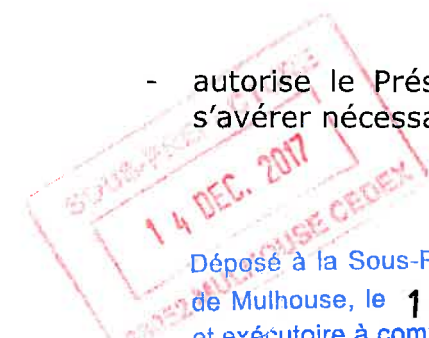
A ces opérations s'ajoutent, en dépenses et en recettes d'investissement, 350.000 € d'écritures d'ordre concernant la récupération de TVA.

Après en avoir débattu, le Comité d'Administration :

- approuve le budget primitif arrêté à :

▪ en fonctionnement	en dépenses et en recettes	54 797 600 €
▪ en investissement	en dépenses et en recettes	24 041 800 €
Total budgets 2018		78 839 400 €

- autorise le Président à effectuer les transferts budgétaires qui peuvent s'avérer nécessaires.



Déposé à la Sous-Préfecture de Mulhouse, le 14 DEC. 2017 et exécutoire à compter de cette date
 Pour le Président et par délégation
 Le Directeur




Pour extrait conforme
 Pour le Président et par délégation
 Le Directeur